

1 Introduction

Le président remercie les 42 personnes présentes et notamment Pierre BAUMANN, Conseiller Départemental, Laurence WIESER, Maire de LAXOU, et Monsieur COLETTE directeur de l'ONF

Il excuse l'absence de Michel DENIS, trésorier de l'association et de Michel JACQUEMIN président de l'association « les croqueurs de Pommes »

Le quorum n'étant pas atteint, il déclare ouverte l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Un hommage est ensuite rendu aux personnes qui nous ont quittées en 2018 :

Mme MOREAU Annette décédée le 11 mars 2018

Mme BENOIT Françoise décédée le 12 mars 2018

M. HUET Bernard décédé le 16 mars 2018

M. CUCCATO Guy décédé le 18 mars 2018

M. POITOU Yves décédé le 11 mai 2018

M. PAGE Patrick décédé en mai 2018

Mme BOURION Bernadette décédée le 22 juillet 2018

M. SCHMITT Camille décédé le 9 septembre 2018

2 Rapport Moral

2.1 Les 20 ans d'ALPE

✚ Le président passe la parole à Thérèse BELLANGER qui s'est investie dans cette action organisée à l'occasion de ses 35 ans de FLORE54 et des 20 ans de l'ALPE.

L'idée d'une balade dans les sentiers Laxoviens s'est concrétisée en une « Enquête des sentiers de Laxou »

- Nombreuses réunions pour la fabrication du dépliant.
- 2 parcours 5,1 km pour les grands et 1,9 km plus adaptés pour les petits
- Des questions diverses pour petits et grands
- ✓ Environ 200 participations individuelles avec ou sans guide ou en groupe.
- ✓ Dépouillement des 100 réponses reçues et choix des vainqueurs
- ✓ Remise des récompenses lors de la manifestation la Campagne à la ville
 - Les paniers attribués ont été constitués à partir des produits des exposants de la Campagne à la Ville.
- ✓ Le montant investi dans cette manifestation a été de 509€ sur les 1000 € du prévisionnel.

Le dépliant est toujours disponible et utilisable pour effectuer les deux balades décrites.

2.2 L'obtention du statut « Forêt de Protection » pour le Massif de Haye

Le Conseil d'Etat a enfin signé le décret portant classement comme **Forêt de Protection**, le massif de Haye.

✚ Thérèse DAGUENET rappelle les étapes clés de ce dossier

18 octobre 2006 Demande officielle des associations ASPMFH (Association pour la Sauvegarde et la Protection du Massif Forestier de Haye), ALPE (Association Laxovienne pour la Protection des Espaces) et la fédération FLORE 54 pour classer le massif de Haye en forêt de protection



- Début 2007 Création du collectif de défense du massif de Haye (collectif de 62 associations et pétition 10 000 signatures pour sauver 10 000 hectares)
- 2007-2009 Concertation préalable aboutissant à la faisabilité d'un classement en forêt de protection
- Fin 2009 Proposition du Préfet et accord du Ministre
- 2010-2012 Concertation et études pour dossier d'enquête publique
- Fin 2013 Enquête publique (collectif de 77 associations)
Périmètre concerné : plus de 10 000 ha, 20 communes, 1758 propriétaires
Avis favorable de la commission d'enquête
- Novembre 2014 Remise du dossier au Ministre de l'Agriculture
- Octobre 2016 Conseil d'Etat a refusé le projet et a demandé une modification du décret pour prendre en compte les fouilles archéologiques dans la forêt de Haye et les exploitations de Gypse dans les forêts parisiennes.
- 30 Janvier 2017 Mise en ligne par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt d'un projet de modification du décret dans le cadre d'une procédure de consultation du public.
Projet non acceptable en l'état :
- Mi-février 2017 FLORE 54 alerte tous ses membres et les élus
Appel à tous pour déposer sa contribution sur le site du ministère
- 09 mars 2017 Organisation d'une réunion publique dans les locaux du Conseil Départemental pour alerter le public et les pouvoirs publics et pour affirmer notre refus à ce projet.
- 24 novembre 2017 Présentation d'un nouveau projet de décret qui permet la poursuite de fouilles archéologiques et qui limite les possibilités d'extraction au gypse uniquement.
- 19 décembre 2017 Avis favorable du Conseil Supérieur de la Prévention des Risques technologiques.
- 18 janvier 2018 Remise du projet au Conseil d'Etat
- 29 octobre 2018 Signature du décret n° 2018-930 par le Conseil d'Etat.
- 30 Octobre 2018 Parution au Journal Officiel.
- 18 novembre Pot sur le parcours de santé.
- Du 18 octobre 2006 au 30 octobre 2018, ce sont donc 12 ans de durs labeurs et d'espérance qui sont enfin récompensés.
- Le président adresse ses félicitations à toutes celles et ceux qui y ont cru dès le début et qui se sont battus en montrant persévérance et pugnacité pour obtenir ce statut.

2.3 **Les opérations « Terrains en friches »**

Après le rappel des objectifs de la commission jardin par le président, Denise MARCHAL présente le travail accompli :

✚ Points sur les conventions et les chartes :

- ✓ 9 conventions signées.
- ✓ 2 conventions en attente de retour de la signature par les propriétaires.
- ✓ 8 chartes signées.
- ✓ 1 terrain en attente d'exploitant, la convention est déjà signée.



- ✓ 2 terrains seront proposés dès le retour des conventions signées.
- ✓ 2 ventes de terrains suite à mise en relations entre propriétaires et acquéreurs

✚ Les difficultés rencontrées :

- ✓ Problème de clôture des parcelles : Elisabeth Laurent précise que l'association avait jusqu'à présent compté sur les chantiers de dégrillage de l'ONF mais que l'action prévue en 2018 n'a pas pu être réalisée faute d'opération de ce type à l'ONF
- ✓ Difficulté dans la recherche des propriétaires
- ✓ Problème d'encombrants

✚ Pistes de recherche :

- ✓ Matériels de clôture auprès des magasins de jardinage (grillage, piquets, portes ...)
- ✓ Haies végétales qui nécessitent du temps
- ✓ Prêt de bennes par la municipalité

Un plan des parcelles confiées à l'ALPE est projeté et un coup de chapeau est adressé aux « Jardins Citoyens » qui, depuis janvier 2018 ont défriché, cultivé et produit plus d'une tonne de légumes sur une parcelle de 1600m² appartenant à Patrick BERGER.

Pour mémoire, le président projette une carte du vignoble laxovien en 1810

2.4 **Réunions conviviales avec la mairie**

Des représentants d'ALPE ont participé aux trois réunions conviviales organisées par la mairie les 17 janvier, 6 juin et 17 octobre.

Ces moments d'échanges permettent de conforter les relations et les partenariats entre les associations en lien avec l'Environnement.

2.5 **La manifestation Jeux Nature au Parc le 29 août 2018**

Initialement prévue dans le parc d'agrément, cette grande manifestation s'est finalement déroulée dans les locaux du CILM à cause de la météo. Une nouvelle fois !

Le public, néanmoins nombreux et très jeune s'est déplacé devant la vingtaine de stands dont celui d'ALPE.

Le spectacle de rapaces à l'intérieur de la salle a été particulièrement spectaculaire et très applaudi.

2.6 **Jardin d'Automne le 7 novembre 2018**

La manifestation s'est déroulée dans les locaux de la salle COLIN aux Provinces.

13 associations ont tenu un stand dont l'ALPE.

Cette année, nous avons participé au financement de l'installation du studio de Radio FAJET qui a permis de réaliser une émission en direct depuis la scène de la salle COLIN. Dépense réalisée : 200 €.

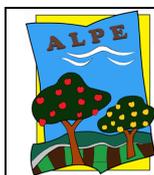
2.7 **Les Trophées de l'Environnement le 7 décembre**

Organisée par la fédération FLORE 54, les Trophées de l'Environnement ont pour objectif la mise en valeur de différentes initiatives prises dans le domaine de l'environnement, mais aussi du cadre de vie, sur l'ensemble du département de Meurthe-et-Moselle.

Depuis la première, en 2015, ALPE participe financièrement à cette manifestation.

La remise des prix s'est déroulée dans les locaux du Conseil Départemental.

19 dossiers ont concouru dans les 4 catégories, 4 prix et 1 prix d'honneur ont été décernés :



- ✓ Catégorie « initiative individuelle ou petit groupe de personne »
- ✓ Catégorie « initiative scolaire ».
- ✓ Catégorie « initiative association non adhérente à Flore 54 ».
- ✓ Catégorie « initiative d'associations adhérentes à Flore 54 »
- ✓ Coup de cœur du jury :

Daniel MILAN a animé une conférence sur les curiosités naturalistes.

Des hôtels à insectes fabriqués par Thierry DEMARQUE de l'atelier du Brossoyot, ont été remis aux lauréats

Comme tout le budget pour les 20 ans d'ALPE n'a pas été consommé, le bureau a validé une augmentation de la somme destinée à cette action : 626 € pour une prévision de 350€.

2.8 Adhésions d'ALPE à d'autres associations

Ces adhésions permettent à tous les membres d'ALPE de profiter des prestations des associations partenaires :

- ✚ **FLORE 54** : relai par mail des informations sur les nombreuses manifestations programmées.

Le président félicite à nouveau FLORE 54 pour le Grand Prix de l'Académie STANISLAS 2018 obtenu en récompense de toutes ses actions

- ✚ **Les Croqueurs de pommes** : informations sur les cours de taille et au catalogue de plants
- ✚ **La Régie de Quartier des Provinces** : accès possible au jardin des 1000 fleurs et à la vente de légumes

2.9 Evolution des effectifs de l'Association

		2018		2017		2016	
		Membres	Familles	Membres	Familles	Membres	Familles
	Membres :	347	209	426	272	447	284
	Abandons :	10	9	161	108	6	3
	Décès :	8	4	3	1	1	
	Nouveaux :	27	20	23	12		
Etat au 31/12 de l'année	Membres actuels :	356	216	285	175	440	281
	Membres à jour de leur cotisation :	319	196	272	169	196	145
	Dont gratuits ou associatifs :	14		3		3	
	Montant des cotisations perçues :	2 166 €		1 439 €		1 190 €	
	Membres pas à jour de leur cotisation :	37	20	13	6	244	136

2.10 L'ouverture du site WEB

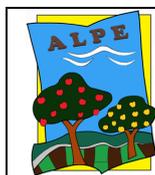
Olivier MOREL explique l'utilité de créer un site Web pour présenter les manifestations en temps réels, pour échanger avec les adhérents sur les actions à mener, mais aussi pour mieux gérer l'association avec des outils modernes.

Il présente les fonctionnalités du site, invite les adhérents à aller le consulter (accessible à l'adresse <https://alpe-laxou.org>) et à remonter les remarques et commentaires afin d'y apporter les améliorations.

Grande nouveauté, la gestion des adhésions des membres pourra se faire par règlement direct sur le site.

2.11 Passage au vote du rapport moral

- ✓ Contre : 0
- ✓ Abstention : 1



✓ Pour : 39
Le rapport moral est adopté.

3 Rapport financier

3.1 Compte d'exploitation au 31/12/2018

Le président rappelle que l'association ne bénéficie d'aucune subvention et que son action dépend entièrement des cotisations des adhérents. En l'absence de Michel DENIS, trésorier, il présente le tableau suivant :

Exercice 2018	Prévisionnel	Caisse	Banque	Epargne	Réalisé
Solde au 01/01/2018		84 €	2 287 €	14 158 €	16 529 €
DEPENSES	3 680 €	60 €	2 978 €		3 039 €
GESTION COURANTE	1 760 €	24 €	1 568 €		1 592 €
Communication, Site WEB	770 €	0 €	408 €		408 €
Impressions	500 €	10 €	625 €		635 €
Affranchissements	270 €	0 €	320 €		320 €
Autres	220 €	14 €	215 €		229 €
ACTIONS INTERNES	50 €	26 €	0 €		26 €
Pot AG	50 €	26 €	0 €		26 €
Achats de matériels	0 €	0 €	0 €		0 €
ACTIONS EXTERIEURS	1 870 €	10 €	1 411 €		1 421 €
20 Ans d'ALPE	1 000 €	0 €	509 €		509 €
Trophées de l'Environnement	350 €	0 €	626 €		626 €
Jardin d'Automne	200 €	0 €	200 €		200 €
La Campagne à la ville	200 €	0 €	0 €		0 €
Autres	120 €	10 €	76 €		86 €
RECETTES	3 680 €	625 €	1 438 €		2 063 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 680 €	625 €	1 438 €		2 063 €
Adhésion	2 180 €	625 €	1 438 €		2 063 €
Approvisionnement depuis le livret A	1 500 €	0 €	0 €		0 €
Dons	0 €	0 €	0 €		0 €
VIREMENTS INTERNES		-410 €	410 €		0 €
LIVRET A				106 €	106 €
Prélèvement 2018				0 €	0 €
Intérêts 2018				106 €	106 €
RESULTAT de l'exercice au 31/12/2018		155 €	-1 130 €	106 €	-870 €
Solde au 31/12/2018		239 €	1 157 €	14 264 €	15 660 €

L'approvisionnement prévu, de 1500€ depuis le livret A, n'a pas été effectué, ce qui explique le résultat négatif de 870€.

3.2 Passage au vote du rapport financier

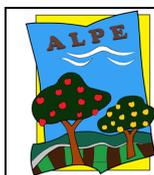
✓ Contre : 0
✓ Abstention : 1
✓ Pour : 39

4 Evolution du Conseil d'Administration

✚ Sabine MOUGEAT et Christophe GERARDOT ont informé le CA de leur souhait de céder leur poste d'administrateur.

Jean-Marie LAURENT confirme l'annonce faite à la fin de l'AG 2018 de laisser sa place de président. Bien qu'il n'ait pas trouvé de successeur, il maintient sa décision de quitter sa fonction et le conseil d'administration. L'information officielle a été donnée au CA du 14 février 2019.

✚ Il lance un appel à candidature pour intégrer le conseil d'administration.



Pierre Baumann se porte volontaire et sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira prochainement de façon à organiser la gouvernance de l'association.

Le compte rendu de cette réorganisation sera intégré dans le bulletin de liaison N° 19.

- ✚ Jean-Marie LAURENT cède alors la parole à Thérèse DAGUENET, vice-présidente. Celle-ci tient, avant de continuer sur les perspectives 2019, à expliquer sa démarche pour le recouvrement des cotisations, le plaisir qu'elle trouve à échanger de vive voix avec les adhérents. Ceux-ci la reçoivent toujours très cordialement même si, rarement, il arrive que le moment ne soit pas bien choisi ou que sa démarche soit vécue comme un peu intrusive.

5 Perspectives 2019

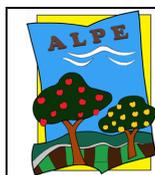
5.1 Opération « Terrains en friches »

- ✚ Denise MARCHAL reprend la parole pour présenter l'action future de la commission jardin :
 - ✓ Poursuite de l'action avec la recherche des propriétaires et des exploitants.
 - ✓ Pose de panneaux d'identifications sur les terrains en gestion. Christophe VIANT, adhérent à l'ALPE, signale qu'il peut réaliser ces panneaux gratuitement.
 - ✓ Recherche de solutions pour le nettoyage et la clôture des terrains. Elle a effectué des recherches de prix qui montrent que la dépense n'est pas insurmontable.
 - ✓ Proposition de pose et d'approvisionnement de canisacs
 - ✓ Organisation de visites régulières des parcelles pour suivre l'entretien par les exploitants mais aussi pour identifier les nouvelles parcelles qui deviennent friches
- ✚ Denise lance un appel à tous (adhérents, propriétaires et exploitants de parcelles) pour :
 - ✓ Remonter toute information sur les terrains en friches : propriétaires, descendants, exploitants ...
 - ✓ Proposer des idées pour animer nos jardins
 - ✓ Apporter leur aide dans les travaux envisagés
- ✚ Le CA du 14 février a voté une aide financière de 2000 € pour l'acquisition des panneaux et du matériel.
Une participation à ces frais (estimée à 600 €) sera négociée auprès des propriétaires et / ou des exploitants.

5.2 Participation à des manifestations

Thérèse DAGUENET reprend la parole pour présenter les actions prévues en 2019 (tenue d'un stand et participation financière à certaines manifestations) :

- ✚ Balade gourmande le 7 juillet : 200 €
Thérèse BELLANGER précise que cette action devrait concerner 150 participants environ.
Elle donne la liste des associations qui mettront à disposition leur jardin : la « Régie de quartier », les « jardins Citoyens », « Habitat et Humanisme », « si on se parlait » ..
- ✚ Jardin d'automne : 200 €



- ✚ Puits du jardin des 1000 Fleurs : 200 €
- ✚ Les Trophées de l'environnement : 350 €

Raynald Rigolo présente l'opération prévue en 2019 : Dossiers à remonter pour le 5 octobre, remise des prix fin novembre. Il souligne le besoin d'un soutien financier du conseil Départemental

Montant total prévisionnel pour ces manifestations : **950 €**

5.3 **Tarif des adhésions et modalités de recouvrement**

Tarif unique de 10 € par famille

Souplesse pour les familles qui le demanderont.

5.4 **Budget prévisionnel 2019**

Jean-Marie LAURENT reprend la parole et présente à la place de Michel DENIS les prévisions de dépenses et de recettes.

Le budget est en hausse de façon à prévoir la dépense de matériel pour les jardins. La nécessité de puiser 2000 € sur le livret A apparaît.

Prévisionnel 2019		
DEPENSES		4 700 €
GESTION COURANTE		1 530 €
	Communication, Site WEB	300 €
	Impressions	500 €
	Affranchissements	500 €
	Autres	230 €
ACTIONS INTERNES		2 080 €
	Dont Achats de matériels	2 000 €
	Autres	80 €
ACTIONS EXTERIEURS		1 090 €
	Trophées de l'environnement	350 €
	Jardin d'Automne	200 €
	Puits jardin des 1000 fleurs	200 €
	Ballade gourmande	200 €
	Autres	140 €
RECETTES		4 700 €
PRESTATIONS DE SERVICES		600 €
	Rétrocession de matériels	600 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE		4 100 €
	Adhésion	2 100 €
	Approvisionnement depuis le livret A	2 000 €

6 **Questions diverses**

- ✚ Christophe VIANT prend la parole comme responsable du jardin d'Habitat et Humanisme ».

Ce jardin, situé dans le secteur de Mi-les-Vignes, est mis à la disposition par M. Pierre BAUMANN, chirurgien, et il est destiné à des personnes logées par l'association « Habitat et Humanisme » ou reconnues en situation précaire.

L'installation d'un panneau solaire devrait permettre l'utilisation de matériel électrique. Il fait appel à l'assemblée pour des dons de graines et de matériel de jardinage.



- ✚ M. COLETTE, directeur de l'ONF, remercie l'association ALPE pour son action dans le classement de la forêt de Haie et rend hommage à son prédécesseur qui a suivi ce dossier.

Il présente les deux actions à venir sur la forêt de Haie :

- ✓ Le plan de gestion qui devait être revu en 2019, ne le sera qu'en 2020 après rédaction de la charte forestière.
 - Il fera appel à notre association dans le cadre de son souhait d'une gouvernance partagée.
 - ✓ Des essais de plantation d'espèces plus méridionale sont réalisés pour prendre en compte le changement climatique.
-
- ✚ Laurence Wieser remercie également l'ALPE et l'assure de l'entier soutien des services de la commune.
Elle invite l'assemblée à participer à la consultation sur le tracé de l'A31 qui se termine le 1^{er} mars.
 - ✚ Dominique MESSAIN annonce l'assemblée générale des jardins citoyens qui aura lieu le 9 mars à la MVATL (Maison de la Vie des Associations et du Temps Libre) à Laxou

Thérèse DAGUENET dit ses regrets de voir Jean-Marie LAURENT quitter la présidence de l'association. Elle souligne l'action menée pour moderniser la gestion et développer les partenariats.

L'assemblée générale se termine par le pot de l'amitié